

Initiales de la présidente

Initiales de la directrice

## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2021-2022*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts.  
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 août 2022,  
à 19 h 15, à la cafétéria.**

Présences					
M. Patrick Barrière	Parent	X	Mme Nathalie Fradette	SDG	X
M. Francis Filion	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignante	
Mme Dominique Roy	Parent		Mme Dany Laurent	Enseignante	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Julie Marcil	Enseignante	X
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Manon Poulin	Professionnel	X
Mme Anik Valcourt	Parent	X	Mme Stéphanie Thibault	Personnel de soutien	
Mme Claudia Ferraro	Substitut		Mme Isabelle Branco M. Martin Dubois	Direction par intérim	X
Mme Valérie Gendron	Substitut		Mme Mélanie Fortin	Directrice adjointe	X
Mme Geneviève Gosselin	Substitut	X	Mme Stéphanie Bernier	Substitut	
M. Mathieu Valiquette	Substitut		Mme Julie Lambert	Substitut	X
	Substitut		Mme Sophie Gouin	Substitut SDG	
			Mme Maryse Guay	Substitut	
			Mme Virginie Therrien	Substitut	
			Mme Roxanne Lauzon	Substitut prof.	

1. Ouverture de la séance par la présidente (61)
2. Vérification du quorum et des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
4. Présentation de M. Martin Dubois, direction par intérim
5. Présentation de Mélanie Fortin, directrice adjointe
6. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022 (69) #
7. Suivi au procès-verbal du 16 juin 2022
8. Parole au public
9. Correspondance
10. Assemblée générale des parents 2022
11. Rapport annuel du conseil d'établissement (82) #
12. Fonds à destination spéciale
  - 12.1. Projet classe extérieure
13. Critères pour les frais exigés aux parents (75.0.1) #
14. Politique interne du service de garde
  - 14.1. Tarification
  - 14.2. Fonctionnement matin et soir
  - 14.3. Journées pédagogiques
15. Parole au public
16. Levée de la réunion #

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

*Mme Brigitte Leduc accueille les membres et ouvre la séance à 19h19.*

### **2. Vérification du quorum et des présences**

*Mme Brigitte Leduc s'assure du quorum. Mme Dominique Roy est remplacée par Mme Geneviève Gosselin. Mme Karine Girard est remplacée par Mme Julie Lambert.*

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Mme Brigitte Leduc fait la lecture de l'ordre du jour.*

*Il est proposé par Mme Anik Valcourt d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la présidente et la direction.*

# CE-21.22.72

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### **4. Présentation de M. Martin Dubois, direction par intérim**

*M. Martin Dubois se présente et nous décrit son parcours. Tous les membres du conseil d'établissement se présentent également.*

### **5. Présentation de Mme Mélanie Fortin, directrice adjointe**

*Mme Mélanie Fortin se présente et nous décrit son parcours.*

### **6. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022**

*Il est proposé par Mme Maryse Quintin d'adopter le procès-verbal du 16 juin dernier.*

#CE-21-22.73

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### **7. Suivi au procès-verbal du 16 juin 2022**

*Mme Maryse Quintin demande s'il y aura un suivi concernant les points de l'intersection Jean-Baptiste et Joseph-Vandal. Mme Isabelle Branco mentionne qu'elle n'a pas eu de suivi à ce niveau lors de son passage à la direction. Une discussion sur la sécurité des élèves aux abords de l'école et du débarcadère a lieu. M. Martin Dubois fera un suivi avec la personne responsable au centre de services pour mieux comprendre les démarches entamées par la direction précédente et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.*

### **8. Parole au public**

*s/o*

### **9. Correspondance**

*Mme Brigitte Leduc demande aux membres s'ils souhaitent recevoir le procès-verbal du conseil d'administration. Les membres demandent simplement d'avoir un courriel mentionnant qu'il est disponible.*

### **10. Assemblée générale des parents 2022-2023**

*Suite à la rencontre des enseignants, M. Martin Dubois propose de tenir l'assemblée le 8 septembre prochain à 19h15. Il propose que la convocation soit envoyée sous peu par la secrétaire de l'école au nom de la présidente, Mme Brigitte Leduc. M. Patrick Barrière, Mme Maryse Quintin et M. Francis Fillion seront en élection.*

### **11. Rapport annuel du conseil d'établissement**

#CE-21-22.74

*Le rapport annuel est déposé. Quelques améliorations ont été apportées. Il sera présenté lors de l'assemblée générale des parents. Il manque les informations sur le sondage obligatoire aux élèves qui a eu lieu en novembre dernier sur le sentiment de sécurité à l'école. Mme Dany Laurent en propose l'adoption avec les modifications apportées.*

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **12. Fonds à destination spéciale**

### *12.1 Projet classe extérieure*

*Un premier montant de 1 708,00\$ a été transféré du fonds à destination spéciale vers le fonds d'investissement de l'école pour le projet de la classe extérieure. La majorité du montant prévu pour la classe extérieure devra être transféré au cours de la présente année scolaire. Mme Isabelle Branco mentionne aux membres qu'il y aura un dépassement des coûts pour le projet de la classe extérieure. Malheureusement, à cette étape-ci, il est impossible d'en présenter la hauteur. Mme Isabelle Branco mentionne également qu'il faudra rester vigilant concernant les sommes disponibles si le 2e projet d'embellissement est accepté par le MEQ.*

#CE-21-22.75

## **13. Critères pour les frais exigés aux parents**

*M. Martin Dubois dépose le document. Une discussion a lieu concernant la demande d'augmentation de 10,00\$ pour les frais chargés aux parents. Les membres soulèvent que seuls certains niveaux scolaires auraient besoin de celle-ci. Par souci pour les familles, il est donc proposé de ne pas augmenter le montant maximal et de le laisser à 100,00\$. Mme Geneviève Gosselin en propose l'approbation.*

#CE-21-22.76

*APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ*

## **14. Politique interne du service de garde**

*Mme Fradette nous présente les modifications apportées à la tarification, au fonctionnement du matin et du soir et lors des journées pédagogiques à la version présentée préalablement. Il est noté que les membres du conseil d'établissement souhaitent que le service de garde demeure ouvert jusqu'à 18h00 lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023 et réévalueront l'heure pour la prochaine année scolaire.*

*Mme Dany Laurent en propose l'adoption.*

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **15. Parole au public**

s/o

## **16. Levée de l'assemblée**

*Mme Nathalie Fradette propose la levée de la réunion à 20h44.*

#CE-21-22.77

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*